



ASSEMBLEE GENERALE DU 20 AVRIL 2018

PROCES VERBAL

L'an deux mille dix huit

Et le vingt avril à neuf heures et vingt minutes, les membres de l'Assemblée Générale de l'Etablissement Public Foncier Local Pays Basque se sont réunis au siège du Pôle Territorial Nive Adour à Lahonce sous la présidence de Monsieur Roland HIRIGOYEN, Président de l'EPFL Pays Basque.

Présents :

- Titulaires : MMES LEICIAGUECAHAR, DUBARBIER-GOROSTIDI et MM. HIRIGOYEN, LAFLAQUIERE, IDIART, MANDAGARAN, PONS, GONZALEZ, GASTAMBIDE, IRIART, POULOU, BIDEGARAY, ARRABIT, ETCHEBEST, CARPENTIER.
- Suppléants : MMES THEBAUD, GALLOIS et MM. CLAVERIE, GUILLEMOTONIA, DONAPETRY.

Excusés :

- Titulaires : MMES MIALOCQ, DERVILLE et MM. BERARD, LARRAMENDY, LABORDE-LAVIGNETTE, JOCOU, BUSSIRON, LAFITE.
- Suppléants : MMES BERLAN, PARGADE, DUTOYA et MM. ELISSALDE, DAGORRET.

Absents ayant donné procuration :

M. LAFITE a donné procuration à M. CLAVERIE.
M. BERARD a donné procuration à M. HIRIGOYEN.
Mme DERVILLE a donné procuration à Mme LEICIAGUECAHAR.

Présents non votants :

Mme PHILLIPS – Conseil de Développement du Pays Basque,
M. TELLECHEA – SCoT Agglomération de Bayonne et du Sud des Landes,
M. PERINO – DDTM Pyrénées-Atlantiques – Délégation du Pays Basque,
M. PORTIER – Directeur de l'EPFL Pays Basque,
Mlle CASTERET – Assistante de l'EPFL Pays Basque,
M. FIEUX - Chargé de mission de l'EPFL Pays Basque,
M. MOCORREA – Chargé de mission de l'EPFL Pays Basque,
M. FAUT - Chargé de mission de l'EPFL Pays Basque,
M. MAILLEY – Chargé de mission de l'EPFL Pays Basque,
M. DURGUE – Chargé de mission de l'EPFL Pays Basque,
Mme TURONNET – Doctorante à l'EPFL Pays Basque et la SAFER AA.

M. GASTAMBIDE a été désigné secrétaire de séance.

1/. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 DECEMBRE 2017

Le Procès-verbal du 15 décembre 2017 a été adopté à l'unanimité.

* * * *

2/ MISE EN PLACE DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPFL PAYS BASQUE

Le Président expose :

Suite à la démission de M. Philippe ECHEVERRIA de ses fonctions de conseiller communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, et par voie de conséquence de nos instances de décision, la Communauté d'Agglomération, dans sa séance du 14 avril 2018 :

- a désigné, Mme Maitena PEYROUTAS pour le remplacer ;
- a procédé à des ajustements dans la désignation de ses représentants au sein de notre Assemblée Générale.

Désormais l'Assemblée Générale de l'EPFL Pays Basque est constituée de :

Membres	Titulaires	Suppléants
Communauté d'Agglomération Pays Basque	M. ARCOUET	M. ESCAPIL INCHAUSPE
	M. LAFLAQUIERE	M. VEUNAC
	M. LAFITE	M. CLAVERIE
	M. BERARD	M. ALZURI
	M.GONZALEZ	Mme THEBAUD
	M. LABORDE LAVIGNETTE	M. NOUSBAUM
	Mme MIALOCQ	Mme. LEIZAGOYEN
	M. POULOU	M ELISSALDE
	M. HIRIGOYEN	M. GUILLEMOTONIA
	M. BIDEGARAY	M. ST ESTEVEN
	M. JOCOU	M. GASTAMBIDE
	M. DONAPETRY	M. DAGORRET
	M. BUSSIRON	Mme. BERLAN
	M. PONS	M. LARRODE
	M. ARRABIT	M. BARETS
	M. A.IDIART	M. IDIART
	M.LARRAMENDY	M. R.ETCHEMENDY
	M.ITHURRALDE	M. CACHENAUT
	M. IRIART	M. J.ETCHEMENDY
	M. ETCHEBEST	M. DARASPE
M. MANDAGARAN	M. BACHO	
M. IRIGOIN	M. ETCHEBER	
Mme PEYROUTAS	Mme. GALLOIS	
M. CARPENTIER	M. SANSBERRO	
Département des Pyrénées-Atlantiques	M. MARTIN	Mme PARGADE
	M.DUBARBIER-GOROSTIDI	M CHASSERIAUD
Région Aquitaine	Mme. LEICIAGUECAHAR	Mr SAINTE MARIE
	Mme DERVILLE	Mme DUTOYA

La représentation des adhérents au sein de nos instances de décision étant modifiée, nous sommes dans l'obligation de renouveler la composition de notre Conseil d'Administration.

Pour rappel, l'article 10 des statuts de l'EPFL Pays Basque indique que l'Assemblée Générale élit en son sein le Conseil d'Administration. Mr le Président rappelle les dispositions de l'article 12 qui fixe la composition du Conseil d'Administration, notamment l'article L. 324-3 du code de l'urbanisme qui explique que lorsque tous les membres de l'établissement sont représentés au Conseil d'Administration, celui-ci exerce les attributions dévolues à l'Assemblée Générale.

Il convient désormais d'élire les représentants au sein du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration de l'EPFL Pays Basque serait désormais constitué par :

Membres	Titulaires	Suppléants
Communauté d'Agglomération Pays Basque	M. ARCOUET	M. ESCAPIL INCHAUSPE
	M. LAFLAQUIERE	M. VEUNAC
	M. LAFITE	M. CLAVERIE
	M. BERARD	M. ALZURI
	M.GONZALEZ	Mme THEBAUD
	M. LABORDE LAVIGNETTE	M. NOUSBAUM
	Mme MIALOCQ	Mme. LEIZAGOYEN
	M. POULOU	M ELISSALDE
	M. HIRIGOYEN	M. GUILLEMOTONIA
	M. BIDEGARAY	M. ST ESTEVEN
	M. JOCOU	M. GASTAMBIDE
	M. DONAPETRY	M. DAGORRET
	M. BUSSIRON	Mme. BERLAN
	M. PONS	M. LARRODE
	M. ARRABIT	M. BARETS
	M. A.IDIART	M. IDIART
	M.LARRAMENDY	M. R.ETCHEMENDY
	M.ITHURRALDE	M. CACHENAUT
	M. IRIART	M. J.ETCHEMENDY
	M. ETCHEBEST	M. DARASPE
M. MANDAGARAN	M. BACHO	
M. IRIGOIN	M. ETCHEBER	
Mme PEYROUTAS	Mme. GALLOIS	
M. CARPENTIER	M. SANSBERRO	
Département des Pyrénées-Atlantiques	M. MARTIN	Mme PARGADE
	M.DUBARBIER-GOROSTIDI	M CHASSERIAUD
Région Aquitaine	Mme. LEICIAGUECAHAR	Mr SAINTE MARIE
	Mme DERVILLE	Mme DUTOYA

L'ASSEMBLEE GENERALE DELIBERE et DECIDE :

- **D'adopter la constitution du nouveau Conseil d'Administration de l'EPFL Pays Basque telle que ci avant présentée.**

* * * *

**L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE ET PERSONNE NE DEMANDANT LA PAROLE,
LA SEANCE EST LEVEE A 09h30**

LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EST PREVUE LE :

VENDREDI 13 JUILLET 2018 à 9h30